

communiqué de presse

Paris, le 21 septembre 2023

La 14^e édition du Baromètre Santé au travail de Malakoff Humanis apporte un éclairage sur la santé des femmes

Alors que globalement les salariés se disent de plus en plus satisfaits de leur travail et de leur qualité de vie au travail, les résultats de l'édition 2023 du Baromètre Santé au travail de Malakoff Humanis¹ montrent que la santé psychologique des femmes se détériore. Ces résultats font échos aux deux rapports publiés cet été sur la santé des femmes au travail et la santé mentale des femmes².

Les résultats du Baromètre Malakoff Humanis mettent en lumière les éléments suivants :

- 44% des femmes salariées se disent en moins bonne santé psychologique (vs 32% des hommes), une situation qui s'est dégradée par rapport à 2022 (40%).
- 55 % des femmes salariées souffrent de troubles psychologiques contre 45% des hommes.
- Le secteur de la santé et du médico-social, dans lequel les femmes sont davantage représentées, est l'un des secteurs les plus pénibles physiquement et psychologiquement, avec pour conséquence un taux d'absentéisme en hausse de 10 points par rapport à 2022.

Des salariés satisfaits de leur travail

Près de 8 salariés sur 10 se disent satisfaits de leur travail, un chiffre stable depuis 2011. Leur confiance dans leur avenir professionnel demeure élevée (75%). Ce chiffre n'a cessé d'augmenter entre 2012 (64%) et 2018 (73%). Après une baisse en 2019 (70%), il repart à la hausse dès 2020.

L'évaluation de leur qualité de vie au travail par les salariés a progressé d'année en année : 32% la jugeaient bonne en 2012, ils sont 41% en 2023. 72% des salariés sont satisfaits du niveau de flexibilité proposé par leur entreprise, un chiffre en hausse de 4 points par rapport à 2020.

La grande majorité (65%) des salariés (62% des femmes et 68% des hommes) déclare être en bonne santé. Ce chiffre, toujours élevé, baisse cependant régulièrement depuis 2011 (71%). Une baisse un peu plus marquée chez les femmes : 70% d'entre elles se déclaraient en bonne santé en 2011, 67% en 2018 et 65% en 2022. Alors que pour la même période, ce taux chez les hommes se maintenait autour des 70% (72% en 2011, 70% en 2018 et 69% en 2022).

Les femmes salariées sont plus nombreuses que les hommes à se dire en mauvaise santé physique (41% vs 34%), et ce en dépit d'un meilleur suivi médical. Et près de la moitié d'entre elles (44% vs 32% pour les hommes) se déclare en mauvaise santé psychologique (+4 pts vs 2022).

¹ **Baromètre Santé au travail 2023**, étude de perception menée pour Malakoff Humanis par Ipsos auprès de 3500 salariés du secteur privé, par Internet du 17 mars au 5 avril 2023.

² « **Santé des femmes au travail : des maux invisibles** », rapport d'information de la Délégation aux droits des femmes, Sénat, 28 juin 2023 / « **Santé mentale des femmes** », rapport d'information de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Assemblée Nationale, 11 juillet 2023.

Une perception de leur santé psychologique conditionnée par une inquiétude grandissante chez les femmes

Les femmes salariées interrogées se disent de plus en plus inquiètes face à la situation financière de leur foyer (42% vs 33% pour les hommes, et +7 pts vs 2022), et sont davantage préoccupées par l'avenir de leurs enfants (41% vs 33% pour les hommes, et + 9 pts vs 2022). Elles sont également plus inquiètes de la situation du monde (82% vs 71%) et l'environnement (80% vs 69%).

Plus d'une salariée sur deux (55% vs 45% des hommes) déclare avoir souffert de **troubles psychologiques** au cours des 12 derniers mois : troubles de l'humeur/dépression (rencontrés par 30% des femmes salariées), troubles anxieux (37%), troubles liés au traumatisme et au stress (21%), épuisement professionnel/burn-out (25%).

Un tiers des salariés concernés (femmes et hommes) attribue ce mauvais état de santé psychologique à des origines professionnelles, un tiers à des origines personnelles et un tiers aux deux. S'agissant des **raisons personnelles**, les femmes se démarquent cependant très nettement sur l'aspect financier : 39% (vs 26% des hommes) lient leur mauvaise santé mentale à leur situation financière. Une situation que peuvent expliquer le travail à temps partiel, qui concerne 17% des femmes (vs 7% des hommes) et la situation de monoparentalité. Cette situation, qui concerne 25% des familles en France étant assumée dans 85% des cas par une femme (INSEE). S'agissant des **raisons professionnelles**, les femmes mentionnent l'intensité et le temps de travail (65% vs 59% des hommes, et +7 points par rapport à 2022) ainsi que la dégradation des rapports sociaux au travail (41% vs 38%).

Une surreprésentation des femmes dans des secteurs plus pénibles physiquement et psychologiquement

Les femmes sont surreprésentées dans les métiers de la **Santé et l'Action sociale** (67% des salariés du secteur sont des femmes³), un secteur dans lequel les salariés se déclarent en moins bonne santé que la moyenne.

En effet, 47% d'entre eux jugent leur état de santé physique mauvais (vs 37% tous secteurs confondus), et 45% considèrent avoir un mauvais état de santé psychologique, contre 38% pour l'ensemble des salariés. Les salariés de ce secteur souffrent davantage de fatigue chronique (51% vs 40%), et de troubles du sommeil (37% vs 31%), et parlent même d'« épuisement émotionnel lié au travail », pour 45% d'entre eux (vs 34%).

Enfin, ce secteur est également celui dans lequel la part des salariés qui se sont vu prescrire un arrêt maladie est la plus importante : 63% contre 50% tous secteurs confondus, un chiffre en hausse de 10 points par rapport à 2022⁴.

Le rôle de l'entreprise

Face à la progression des risques psychosociaux, les femmes sont particulièrement en attente d'accompagnement de la part de leur employeur. **65% d'entre elles souhaitent bénéficier d'un soutien psychologique** en cas de difficultés personnelles ou professionnelles (vs 57% des hommes). Les femmes sont également davantage intéressées par des solutions de **gestion du stress** (70% vs 55% des hommes). Elles sont aussi en attente d'accompagnement en cas de **maladies graves** (71%) et au moment de leur **retour au travail** après un arrêt maladie (64%, en hausse de 6 points par rapport à 2022).

³ L'ensemble des données du baromètre Malakoff Humanis concerne les salariés du secteur privé.

⁴ Baromètre Absentéisme 2023 Malakoff Humanis

De leur côté, 30% des **femmes dirigeantes** font de la lutte contre les risques psychosociaux une priorité au sein de leur entreprise, et 24% proposent un accompagnement psychologique à leurs salariés.

*Pour en savoir plus, retrouvez notre dossier complet sur le [Comptoir Malakoff Humanis](#) et suivez notre émission spéciale « **Santé au travail : priorité aux femmes ?** »*

*Sur **LinkedIn** mercredi 27 septembre à 12h00.*

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58

huguesschmitt@primatice.com

Victoria Rey : + 33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds€ de fonds propres, plus de 370 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 39,7 Mds€ d'allocations à 6,2 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 7,2 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2022, le Groupe a consacré 219 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis

#ComptoirMH